Conditions Générales de Vente - Formation

DESIGNATION

VICKY NEUBERG CONSEIL désigne un organisme de conseil dont le siège social est situé 15, rue Georges Renard – 77 100 Meaux.

VICKY NEUBERG CONSEIL met en place des prestations de conseil sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande de prestation auprès de VICKY NEUBERG CONSEIL

- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de conseil effectuées par VICKY NEUBERG CONSEIL pour le compte d'un client. Toute commande de prestation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque prestation, VICKY NEUBERG CONSEIL s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre VICKY NEUBERG CONSEIL , l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de suivi ou un certificat de réalisation peuvent lui être fournis.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des prestations sont indiqués en euros hors taxes. Un acompte de 20% est demandé avant le début de la prestation. Le paiement du solde est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la prestation.

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où VICKY NEUBERG CONSEIL ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la prestation, l'intégralité des coûts de prestation sera facturée au client.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UN RDV PROGRAMMÉ

L'annulation d'une séance est possible, à condition de le faire au moins 24 heures calendaires avant le jour et l'heure du début du rdv de conseil. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@vicky-neuberg-conseil.fr . En cas d'annulation moins de 24 heures ouvrables avant le début de du RDV planifié, une pénalité d'annulation de 50€ sera facturée au client.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, VICKY NEUBERG CONSEIL ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de prestation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à VICKY NEUBERG CONSEIL sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

VICKY NEUBERG CONSEIL s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre VICKY NEUBERG CONSEIL et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Meaux.